

DERRIERE LA BATAILLE DES RETRAITES

La souveraineté populaire sur le travail une nécessité sociale, féministe et écologique

**MACRONIE
DÉCRYPTÉE**



MANUEL D'AUTO-DEFENSE COLLECTIVE

Reprenons la **maîtrise** de notre **travail** et de nos **vies**
Étendons la **démocratie** à l'**économie**
Garantissons un **droit au salaire** dès 18 ans
Préserveons la **viabilité** de la planète

**réseau
salarial**
www.reseau-salarial.info



marché du travail



Les grands enjeux derrière les contre-réformes Macron

Mise au travail disciplinaire & aggravation de l'écocide

Les contre-réformes Macron sur les volets du travail et de la protection sociale (Retraites, Assurance Chômage, RSA, France Travail, mesures jeunes) relèvent d'une même finalité : détricoter les **conquis sociaux** et dévoyer la **protection sociale** (d'un objectif de garantie des ressources à celui d'intégration au marché du travail) pour **discipliner** le monde du travail (déconstruction de l'emploi et du travail, aliénation, paupérisation et mise au pas du monde du travail) et nous contraindre à **travailler plus**, au profit du capital et sur fond d'accélération de l'**écocide**.



Sous couvert de « valeur travail » répétée *ad nauseam*, ces contre-réformes visent la **préservation des profits** dans un capitalisme à bas régime (avec de faibles gains de productivité) via la détérioration des salaires et conditions de travail. Pour nous contraindre à accepter les emplois pénibles et mal payés, le capital exerce une forte **pression sur nos conditions de vie**.

Cette fuite en avant du capital – travailler et produire toujours plus – élude les questions essentielles que le désastre écologique rend pourtant incontournables : **que produit-on et comment ?** Nous ne vivons pas une « crise climatique », mais un *écocide*, qui n'est pas le fait des humains (**anthropocène**) mais bien du capitalisme (**capitalocène**) : le productivisme ne vise que l'accumulation infinie de capital, sans se préoccuper des effets sur notre environnement, aux dépens de la survie de l'humanité. Et pour que surtout rien ne change, il multiplie les diversions grotesques : *finance verte*, écologie des petits gestes et techno-solutionnisme... L'avenir du travail et celui de l'humanité étant directement liés, le dépassement de ce système mortifère nécessite de conquérir la **souveraineté populaire sur le travail**.

Le mouvement social actuel confirme une réelle **conscience de classe** : face à ces enjeux vitaux, la classe laborieuse lutte et oppose des revendications qui dépassent le seul cadre des retraites pour interroger la question plus vaste et fondamentale de la maîtrise du travail.

Pour gagner cette bataille, ayons de l'ambition : sortir du productivisme exige la reconquête de la souveraineté sur notre travail et sur nos vies, **l'organisation populaire de la production** dans le respect de la **viabilité de la planète** et du **travail**, pour vivre **LIBRES** et **EMANCIPÉS** !

La stratégie : détricoter les conquêtes ouvrières

Le salaire attaché à la personne : un déjà-là communiste à abattre

Les contre-réformes Macron s'inscrivent dans une continuité stratégique de remise en cause par le patronat et l'Etat des conquêtes du mouvement ouvrier qui ont permis de **dissocier salaire et emploi** et donc de **contrer la marchandisation du travail** (le travail n'est pas une marchandise, il faut le soustraire aux lois du marché). Cette démarchandisation garantit à chacun et chacune des moyens d'existence indépendamment de sa participation au marché du travail capitaliste, et permet ainsi de produire de manière écologique et responsable. C'est l'un des enjeux du **Régime Général de Sécurité Sociale** mis en place en 1946, qui attache le salaire à la personne et non à l'emploi (poursuite du salaire en dehors de l'emploi : retraite, maladie, invalidité, parentalité, chômage).

Cette conquête du **salaire attaché à la personne** est un enjeu écologique et anthropologique majeur : elle nous **sécurise face aux aléas de l'emploi**, dont la quantité et la qualité sont fixées par les capitalistes qui contrôlent le système productif. Elle **libère une partie de notre travail du marché** et de la subordination : les retraité-es travaillent en dehors du marché de l'emploi et ont droit à la poursuite de leur salaire ; les parents travaillent en dehors de l'emploi à l'éducation et au soin des enfants et sont payés par du salaire : les allocations familiales. De plus, et surtout, elle nous reconnaît comme travailleur-euses qualifié-es, *i.e.* **en capacité et en responsabilité de décider de la production**.

La mise en place du Régime Général est un acte révolutionnaire qui subvertit la sécurité sociale préexistante et en fait un outil de **transformation du mode de production et du sens du travail**. La **socialisation** d'une partie de la valeur (PIB) par la cotisation sociale et sa **gestion par les travailleur-euses** dans les caisses de sécurité sociale permettent de contester au capital son monopole sur l'organisation du travail et d'imposer une autre façon de produire, non-capitaliste. **Puissant outil d'émancipation**, le Régime Général acte ainsi la souveraineté des travailleurs sur la **production du soin** avec des soignants (en libéral ou fonctionnaires hospitaliers) en dehors du marché du travail (salaire de l'assurance maladie), des hôpitaux financés par subvention (et non par endettement) et un accès aux soins pour tou-te-s.

La création du **Statut Général des Fonctionnaires** en 1946 opère elle aussi cette déconnexion salaire-emploi : les fonctionnaires sont payé-e-s pour leur **grade** (lié à leur qualification) qui est un **attribut de leur personne** (irrévocable et à vie).

Enfin, le **Régime d'Assurance Chômage** créé en 1958 assure une continuité de salaire en cas de perte d'emploi et permet de peser avec les syndicats dans le rapport de force face au patronat, sur la détermination des salaires et conditions de travail (grâce au pouvoir de refuser des emplois mal payés, pénibles, polluants...).

La stratégie : détricoter les conquêtes ouvrières

Remarchandisation du travail & dévoiement de la protection sociale

Immédiatement critiquée par les capitalistes comme étant un frein à la croissance et une incitation à l'assistanat, la protection sociale est progressivement dévoyée et se voit assigner une nouvelle fonction : non plus le droit au salaire continué mais l'intégration forcée des personnes au marché du travail. Considérant que *les gens ne travailleraient que s'ils y étaient contraints*, la classe bourgeoise opère, dans un mouvement anachronique, une **reconnexion du salaire et de l'emploi** : en faisant dépendre de plus en plus le droit au salaire assurée par la protection sociale à la participation au marché du travail. Là où le Régime Général pose la **dignité humaine** comme un **attribut a priori** de la personne (lié au simple fait d'exister), la remarchandisation du travail en fait une **position sociale qui s'acquiert**, notamment par l'insertion sur le marché du travail. Ainsi, dès 1947, des attaques violentes sont portées contre la logique révolutionnaire du Régime Général :

La **retraite** est mise à mal par la création de régimes complémentaires à points (AGIRC en 1947 et ARRCO en 1961) : les retraités n'ont plus droit à la poursuite de leur salaire mais au différé de leurs cotisations. Ce ne sont plus des *travailleurs libérés du marché* mais des *inactifs* dépendant de la « solidarité intergénérationnelle ».

L'**assurance chômage** est aussi détournée : d'une logique de *salaire continué* (avec un taux de remplacement), elle passe à celle d'un *revenu différé* (lié non plus au salaire antérieur mais à la participation au marché du travail). A partir des années 1980, les *politiques actives* ont conditionné le versement des indemnités à des contreparties toujours plus contraignantes puis disciplinaires, comme le contrôle de la recherche d'emploi, entraînant de nombreuses sanctions et radiations.

Les **allocations familiales** sont quant à elles placées sous condition de ressources en 2014 : ce ne sont plus du salaire continué qui reconnaît le travail des parents (soin et éducation), mais de la charité qui pose l'enfant comme un « coût ».

La classe dirigeante opère une **reprise en main du système socialisé** des caisses gérées par les travailleur-euses en transformant le financement de la protection sociale (remplacement des cotisations sociales par l'impôt, ce qui donne le pouvoir à l'Etat car qui paie commande !). Cette **étatisation** engendre une gestion par les coûts (on ne parle plus de *production de soin* mais de *dépenses de santé* – qu'il s'agit de limiter...) et instaure un véritable **assistanat patronal** : subventions, baisses d'impôts, exonérations massives de cotisations (75 milliards en 2022), explosion des aides aux entreprises (157 milliards en 2019 – soit 1/3 du budget de l'Etat – contre 30 milliards en 2000) qui alimentent les dividendes record du CAC 40 (80 milliards en 2022), pendant que 10% des français vivent sous le seuil de pauvreté.

Le modèle de protection sociale sert désormais à « relancer l'économie » *quoi qu'il en coûte*, et sans aucun effet sur la compétitivité ni la création d'emploi.

La tactique : anéantir les conquis et soumettre le travail

Start-up Nation : retour au XIX^e siècle & en marche vers le Goulag

La politique économique du gouvernement – aides aux entreprises et économies sur le modèle social et les services publics – est une **politique de classe**, au service de la classe **dominante** : la bourgeoisie capitaliste. Et elle est appliquée avec violence :

- une **violence législative et politique** : contournement de la démocratie parlementaire (utilisation répétée des articles 49-3 et 47-1) et mépris de la démocratie sociale (corps intermédiaires, syndicats, opinion publique)
- une **violence physique** : maintien de l'ordre ultraviolent et disproportionné, condamné notamment par l'ONU et le parlement européen

Avec Macron, la reconnexion emploi-salaire est poussée à l'extrême et la mise au travail capitaliste atteint un niveau de **violence paroxysmique**. Toutes les contre-réformes visent à nous soumettre toujours plus au marché pour maximiser les profits, à intensifier le productivisme au mépris de la viabilité de la planète et nous discipliner aux dépens de nos vies et de notre santé.

Face à l'**écocide** et à la **double crise du travail** (intensification, aliénation, perte de sens...) et de l'**emploi** (précarisation de l'emploi : CDD, intérim, temps partiels subis, uberisation), conséquences directes de la souveraineté capitaliste sur la production, Macron durcit l'organisation capitaliste du travail et opère un retour au **modèle du XIX^e siècle**, caractérisé par l'**infra-emploi** (non protégé) et la **stigmatisation des classes populaires**, tenues pour fainéantes, profiteuses, *non-méritantes*.

A cet effet, il use de la **contrainte** pour nous obliger à travailler toujours plus et à accepter des emplois mal rémunérés, pénibles et parfois délétères pour l'environnement. Et, pour que cette contrainte fonctionne, il entend **faire pression sur nos conditions de subsistance** : rendre plus difficile l'accès aux retraites et à l'assurance chômage, réduire drastiquement le montant et la durée de ces salaires continués pour favoriser le maintien / retour sur un marché du travail dégradé et qui s'exonère de toute réflexion sur le contenu des emplois qu'il crée (soutenabilité, sens...).

Retour sur une **guerre des classes**, articulée dans une tactique en **4 temps** :

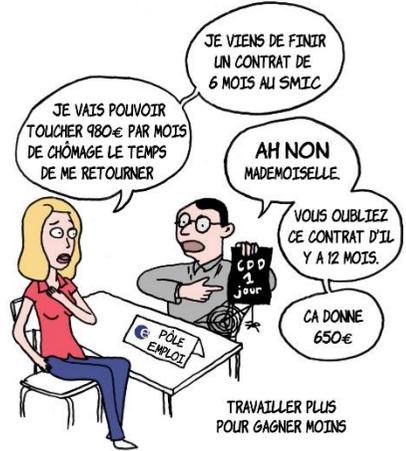


- (1) massifier l'armée de réserve du capitalisme
- (2) diminuer drastiquement ses ressources
- (3) la discipliner
- (4) la renvoyer de force sur le marché du travail

Cette manœuvre permet *in fine* de **faire pression sur l'ensemble des salaires** et de dégrader les conditions générales de travail.

(1) massifier l'armée de réserve

(2) diminuer ses ressources



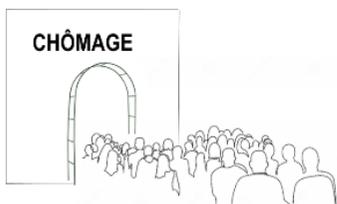
(4) la renvoyer sur le marché du travail

(3) la discipliner

Guerre des classes – Acte 1

Massifier l'armée de réserve (mobilisation totale et marché total)

Les réformes Macron visent à **allonger le nombre d'années soumises aux impératifs du marché du travail**, ce qui dans un contexte de chômage élevé et d'emploi dégradé relègue nombre de personnes dans l'armée de réserve du capital : le chômage.



Le recul de l'âge légal de départ à la **retraite à 64 ans** et la condition de 43 annuités pour partir à taux plein vont nous obliger, et surtout les femmes, à rester plus longtemps sur le marché du travail, dans des conditions dégradées. Ainsi, certain-es resteront en poste 2 ans de plus (pour celles et ceux qui le peuvent), ce qui réduit le nombre de postes

pour les autres générations et renforce le chômage des jeunes ; les autres perdront leur emploi car les entreprises tendent à se débarrasser des seniors, « trop chers et pas assez productifs », en atteste leur faible taux d'emploi : 35,5% pour les 60-64 ans.



Les séniors représentent 26 % des inscrit-es à Pôle emploi, 26% des allocataires du RSA et sont concerné-es par 55% des accidents du travail (avec une augmentation vertigineuse pour les femmes : +42% en 20 ans), sans compter qu'à 62 ans, 25% des plus pauvres sont déjà morts.

Du côté de l'aide sociale, la **réforme RSA** entend conditionner le versement des allocations à 15-20h d'activités hebdomadaires. Cela présente un double risque : ces « activités » pourraient être des **emplois déguisés** (certains responsables locaux y voient l'occasion de rapprocher les sans-emploi des postes non-pourvus et métiers en tension – ce qui constituerait *de facto* un nouveau contrat de travail tâcheronnage payé bien en dessous du seuil de pauvreté) ; les allocataires concurrenceraient alors les personnes aux emplois peu qualifiés, qui tomberaient à leur tour au chômage.

La réforme **France Travail** prévoit de généraliser cette condition d'activité à tous les sans-emploi (inscrit-es à Pôle emploi, allocataires RSA et jeunes en insertion – soit 8 à 9 millions de personnes) avec un alignement de leurs statuts (contrat unique avec contrepartie d'activité et socle commun de devoirs et sanctions).

Les diverses **mesures jeunes** (contrat d'engagement jeunes, service civique, apprentissage... accessibles dès 16 ans) et la **réforme du lycée professionnel** (50% du temps en entreprise dès 15 ans), visent à nous faire travailler le plus tôt possible et dans des formes d'infra-emploi. L'école perd ainsi sa mission émancipatrice pour se limiter à formater des individus adaptés aux diktats du marché du travail.

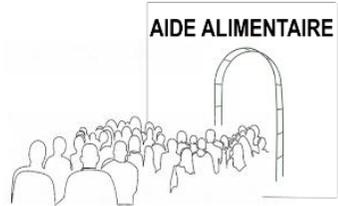
Enfin, le **projet de loi immigration** prévoit d'instaurer un titre de séjour temporaire « métiers en tension » pour adapter les possibilités de régularisation aux besoins du patronat français. Cette mesure raciste (Darmanin oblige) forcerait les sans-papiers à travailler dans les secteurs en tension (conditions de travail et salariales dégradées) en contrepartie de leur régularisation (ils risquent l'expulsion en cas de refus).

Guerre des classes – Acte 2

Affamer les travailleur-euses : mobilisation par l'aiguillon de la faim

Après avoir exclu de nombreuses personnes du droit au salaire continué, déconnecté de l'emploi (retraite, chômage...), le gouvernement entend réduire drastiquement ces droits, dans leur montant comme dans leur durée.

Avec la **réforme des retraites**, de nombreux seniors risquent d'être licenciés et de terminer leur carrière au chômage puis rapidement au RSA. D'autres ne pourront continuer d'exercer le même métier à un âge avancé (pénibilité) et se verront contraint-es soit de partir en retraite avec une décote, soit d'accepter des emplois de survie en attendant la retraite. Avec en conséquence, et tous cas de figure confondus, une baisse drastique du montant des pensions de retraite. C'est précisément ce qui s'est passé en Suède, poussant l'ancien responsable de la sécurité sociale suédoise à tenter de dissuader Macron de faire la même erreur... en vain.



Poursuivant cette logique, les **réformes 2021 et 2023 de l'assurance chômage** durcissent les conditions d'accès et le maintien des droits, et permettent d'exclure de nombreuses personnes du droit aux indemnités chômage (seuls 36,6% des inscrits sont indemnisés) et de les reléguer au RSA. Et pour celles et ceux qui restent éligibles à l'assurance chômage, les indemnités ont drastiquement baissé, aussi bien dans leur durée (-25%) que dans leur montant (-16% en moyenne, avec la modification du calcul du salaire journalier de référence, qui prend désormais en compte les périodes non travaillées). Les personnes alternant périodes d'emploi et d'inactivité (contrats précaires, saisonniers, jeunes, femmes) sont particulièrement pénalisées.

L'**uberisation** de l'économie (capitalisme de plateformes) promue par Macron (scandale des *Uber Files*) permet de contourner le statut salarial au profit d'un faux statut d'indépendant et d'instituer un féodalisme numérique avec retour du paiement à la tâche (**néo-tâcheronnat**).

Les **mesures jeunes**, dites d'« insertion », permettent quant à elles de déroger au droit commun du travail et d'instituer un infra-emploi sous-payé et sous-protégé : Contrat d'Engagement Jeunes à 520 € maximum, service civique à 600 €, contrat d'apprentissage de 27 à 78% du Smic... Avec la réforme RSA, elles participent d'une **gratuitisation du travail** et de son appropriation par autrui : d'abord présentées comme un tremplin vers l'emploi, ces activités sous-payées et sous-protégées sont désormais institutionnalisées comme **substitut à l'emploi** pour les jeunes et une **contrepartie morale** à l'absence d'emploi pour les allocataires de l'aide sociale.

Guerre des classes – Acte 3

Discipliner les travailleur-euses : violence contractualisée

En emploi ou non, le monde du travail est continuellement **assujetti**. Les **salarié-es** sont subordonné-es à leurs employeurs qui, en imposant un management par les chiffres (*lean management* dans le privé, *new public management* dans le public) et un management « inclusif » par les émotions, brisent l'autonomie des travailleurs (aliénation) et sapent leur éthique, en multipliant objectifs chiffrés et injonctions paradoxales, tout en détruisant les écosystèmes. Par ailleurs, le développement de la rémunération au *mérite* (primes individuelles dans le privé et régime indemnitaire dans le public), octroyée de manière discrétionnaire par la hiérarchie, et plus souvent aux hommes qu'aux femmes, attise encore la concurrence au travail.

Les **personnes sans-emploi** sont soumises à des règles toujours plus strictes, dans une logique de *droits et devoirs* formalisée dans un contrat avec l'administration (la vision contractualiste étant le propre des libéraux). Cette contractualisation individualise les risques sociaux : le chômage n'est plus considéré comme le résultat de facteurs économiques, les sans-emploi sont réputés responsables de leur situation. En miroir, l'individualisation des droits dans des **comptes personnels** brise l'unité et la solidarité du salariat au profit d'une société d'employé-es atomisé-es.



En restreignant l'accès à l'assurance chômage et en baissant le montant des indemnités, les réformes Macron pressent les sans-emploi à **retourner au plus vite sur le marché du travail**, quitte à accepter n'importe quel emploi.

Pour les **personnes en emploi**, elles renforcent la **Crainte de perdre son emploi** et permettent ainsi de **réguler leur comportement** : elles augmentent la docilité au travail, atténuent la contestation, renforcent la pression sur les salaires et les conditions de travail, multipliant harcèlements moraux et sexuels, burn-out et toutes formes d'**aliénation**, pudiquement appelées *souffrance au travail*.

Les **stratégies de stigmatisation et de culpabilisation** des sans-emploi, couplées d'un puissant contrôle social, les construisent comme catégorie nécessitant l'intervention disciplinaire de l'Etat. Le glissement de l'assurance chômage et du RSA vers un système de **workfare** qui conditionne les aides à une obligation de travail, renforce la logique de moralisation et pose une citoyenneté conditionnelle : les personnes ne sont plus inconditionnellement réputées citoyennes, mais doivent le prouver sans cesse, en acceptant des formes de travail gratuit en contrepartie de leurs droits.

Enfin, le gouvernement entend mettre la **jeunesse au garde-à-vous** en généralisant, sur le temps scolaire, le service national universel (SNU), colonie militaro-policière d'État structurée autour d'une pédagogie traditionnelle, autoritaire et viriliste.

Guerre des classes – Acte 4

Mettre de force la société au travail : infra-emploi généralisé

L'**obligation** pour l'armée de réserve ainsi massifiée d'aller ou de retourner sur le marché du travail permet de **pourvoir les postes des secteurs en tension** (les fameuses « offres d'emploi non-pourvues »), dont un grand nombre sont illégales ou trompeuses, proposent des conditions salariales et de travail inacceptables voire sont écocidaires. Cela réduit d'autant le pouvoir de pression des salarié-es (de refuser ces emplois) et de négociation des syndicats (qui visent précisément à améliorer salaires et conditions de travail) face au patronat.

Ainsi, l'arrivée sur le marché du travail de millions de personnes cantonnées à des formes d'**infra-emploi** sous-payé, sous-protégé et dévalorisé permet d'intensifier la **concurrence entre salarié-e-s**, de dégrader l'emploi (CDD, intérim, temps partiels subis, uberisation, contrats d'insertion...) et de tirer **l'ensemble des salaires à la baisse** tout en propageant un climat de méfiance réciproque entre actifs occupés et inoccupés, qui conduit à atomiser le monde du travail et contenir la lutte des classes.

In fine, cela casse l'unité de classe des travailleur-euses et engendre une segmentation du marché de l'emploi et de la protection sociale à un stade inouï.



Oui, il faut réformer ! Ne pas accepter le statut quo Tout conquis qui n'est pas généralisé risque d'être supprimé

Une lutte ne peut être victorieuse que si elle est offensive. Le capitalisme est incapable d'organiser durablement et humainement la production et le travail. Nos revendications ne peuvent donc se limiter à un objectif défensif de retrait des réformes, mais doivent affirmer et imposer une alternative désirable. Le système actuel, injuste et inégalitaire, ne vise qu'à augmenter les profits et génère :

- **Une aggravation de l'écocide.** La question essentielle des finalités de la production continuera de nous échapper tant que les décisions de production et d'investissement dépendront de la capacité à générer du profit. Ainsi les secteurs écocidaire mais rentables sont investis, quand les secteurs utiles et soutenable mais non-lucrative sont délaissés. Ces réformes sont un non-sens écologique, une fuite en avant d'un productivisme effréné qui met en péril les conditions d'habitabilité de la planète. La réforme des retraites va d'ailleurs favoriser le recours à des plans d'épargne au profit d'acteurs financiers climaticides, comme les fonds de pensions, assurances et banques, qui investissent massivement dans les énergies fossiles.
- **Une crise de l'emploi.** 6 millions de personnes sont inscrites à Pôle emploi, soit 21% de la population active ! Le travail ne manque pas (de nombreux besoins socio-économiques ne sont pas ou sont mal couverts) mais les emplois, si (13 inscrit.es pour 1 offre d'emploi). Les rapports actuels de production reposent sur l'infra-emploi : CDD (87% des embauches en CDD de moins d'1 mois), intérim, temps partiels subis, uberisation et autres formes de sous-traitance et d'externalisation à des micro-entreprises (salariés déguisés).
- **Une crise du travail.** 🇫🇷 1^{er} pays de l'UE en termes de morts au travail (au moins 800 000 blessés et 1200 morts au travail en 2019), la France compte plus de 2 millions de travailleur-euses pauvres (dont 70% sont des femmes). Nous subissons une intensification générale du travail (sécurité négligée au profit de la rentabilité, cadences et rythmes effrénés, pénibilité... notamment dans les secteurs féminisés qui sont les plus accidentogènes), une non-maîtrise de notre travail (objectifs chiffrés, procédures rigides et standardisées, réorganisations fréquentes) et une perte de sens (aliénation) aggravée par la bureaucratie et les *bullshit jobs*.
- **Une crise des communs.** Les secteurs essentiels à la société, comme les services publics du soin, de l'éducation, de la justice, etc. sont progressivement anéantis par la mise en place d'une gestion capitaliste, basée sur des impératifs de rentabilité, pour des secteurs qui ne doivent pas relever de la logique lucrative.

Construire une alternative désirable

Citoyenneté enrichie et responsabilité de la production

Démarchandisation intégrale du travail. Nous devons étendre les conquêtes de 1946, en déliant *intégralement* le salaire de l'emploi pour l'attacher à la personne, non pas pour *mieux répartir la valeur*, mais pour **décider de la valeur** que l'on crée. Et pour être réellement souverain-es sur notre travail et décider de la production (conditions *sine qua non* pour **sortir de l'écocide**), nous devons enrichir la citoyenneté de 3 nouveaux droits fondamentaux et irrévocables :

- **Qualification personnelle** (salaire attaché à la personne) : attribution à toute personne majeure d'une qualification personnelle et du salaire qui va avec (1^{er} niveau à 1800€ et possibilités de progression) sans condition d'activité. Non seulement celle-ci n'est ainsi plus suspendue aux aléas de l'emploi, mais surtout elle est reconnue comme qualifiée *i.e.* en capacité de décider de la production.
- **Copropriété d'usage de l'outil de travail** : pouvoir de décider dans l'entreprise du contenu et de l'organisation du travail (niveau microéconomique).
- **Codécision dans la coordination de l'économie** : participation aux décisions macro-économiques (investissements, création monétaire...) pour une véritable démocratie sociale.



Généraliser le salaire à vie à toutes et à tous, c'est assurer l'**autonomie financière des femmes** vis-à-vis de leurs conjoints, ce qui permettrait non seulement de les reconnaître comme des êtres humains à part entière (!), mais aussi de lutter contre les violences conjugales et intrafamiliales et l'exploitation misogyne dans le monde du travail.

C'est nous qui travaillons, c'est donc à nous de décider !

50 TRAVAILLER MOINS

TRAVAILLER MIEUX

PRODUIRE LE NÉCESSAIRE

Construire une alternative désirable

Mise en sécurité sociale de nos communs*

L'exemple de l'alimentation.

L'alimentation laissée aux mains des capitalistes agro-industriels, c'est : l'épuisement, le surendettement et les suicides en masse des agriculteur-ices, une surexploitation et un épuisement des sols, 37 % des émissions de gaz à effet de serre, des conditions d'élevage et d'abattage inhumaines et, en bout de chaîne, une sous-nutrition et malnutrition responsables de nombreuses pathologies...

Mettre l'alimentation en sécurité sociale (comme on l'a fait pour le soin) permettrait d'instituer une production soutenable, d'enrayer l'écocide (choix collectif des critères de conventionnement : niveau d'intensification des productions, saisonnalité, diversification agricole...), de garantir le salaire et les conditions de travail des agriculteur-ices (critères sociaux de conventionnement), d'assurer à tou.te.s l'accès à une alimentation suffisante et de qualité (à travers une monnaie marquée dans une nouvelle carte vitale).



Concrètement ça donne quoi ?



* La mise en sécurité sociale doit être étendue à tous les secteurs clés : énergie, logement, transports, eau, petite enfance, travail domestique, information, culture...

Contre le système patriarco-capitaliste, la puissance des femmes

Ne nous libérez pas, on s'en charge !

Intersectionnalité. Patriarcat et capitalisme sont imbriqués et se soutiennent : le travail des femmes est sous-valorisé, aussi bien dans la sphère marchande que dans la sphère privée. L'écart salarial (le salaire des hommes est supérieure de 39% à celui des femmes) qui s'aggrave à la retraite, passant à plus de 67%, reflétant les **inégalités historiques sur le marché du travail** et dans la **vie des femmes**.

Le marché du travail est organisé selon une ségrégation professionnelle verticale et horizontale (division sexuelle du travail) : **plafond de verre** (moindre accès des femmes aux emplois qualifiés), **parois de verre** (concentration dans des métiers et secteurs dévalorisés) et **plancher collant** (moindre évolution de carrière). Les femmes sont aussi assignées aux secteurs les plus accidentogènes et les critères de pénibilité actuels méconnaissent la réalité de leur travail.

Quant au **travail dans la sphère dite privée** (gratuit et invisibilisé), il repose encore majoritairement sur les femmes, aussi bien pour les **contraintes familiales** (pour s'occuper des enfants et proches en difficulté, avec des conséquences sur le déroulé de carrière et les droits à retraite) que pour le **travail domestique** (60 milliards d'heures par an contre 38 pour le travail en emploi).

Les **réformes des retraites** successives (report de l'âge de départ, condition d'annuités, prise en compte des 25 meilleures années...) ont aggravé la situation des femmes et le projet actuel les pénaliserait encore davantage : elles seraient contraintes de travailler plus, perdraient les majorations pour enfants et les possibilités de surcote, tout en subissant la **double journée de travail 2 ans de plus**.

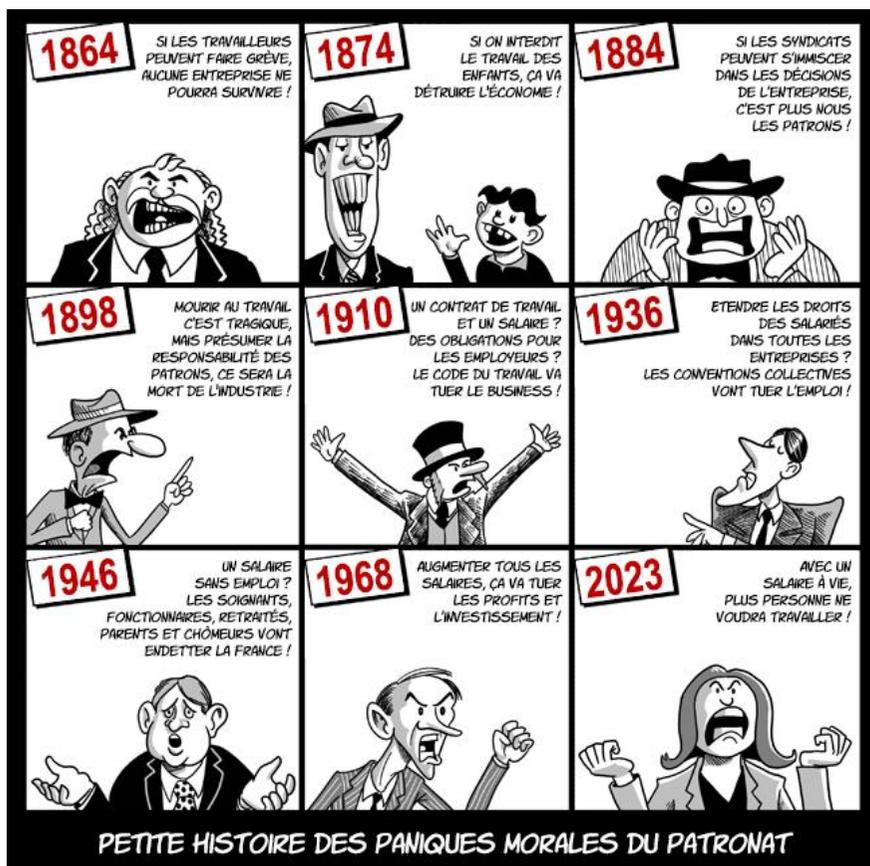
Convergence. Par leur position essentielle dans le mode de production patriarco-capitaliste, les femmes ont un **pouvoir de sédition et de subversion puissant**. Une grève du travail des femmes dans la sphère marchande et privée désorganiserait complètement la production et paralyserait la société.



C'est ce qui s'est passé en Islande en 1975 : alors que le mouvement de libération des femmes explose en Europe, les femmes islandaises (cantonnées dans des postes subalternes, avec un salaire inférieur de 60%) vont produire un véritable électrochoc. Le 24 octobre, à l'appel du collectif *Red Stockings*, 90% des femmes cessent toute activité : l'économie du pays est paralysée et les hommes se retrouvent seuls pour assurer le quotidien (non sans quelques difficultés...). En 24h, la société prend conscience du caractère essentiel du travail des femmes. 5 ans plus tard, pour la 1^{ère} fois, une femme est élue présidente (reconduite 3 fois) et, si tout n'est pas réglé, l'Islande affiche aujourd'hui l'un des plus faibles écarts salariaux hommes-femmes au monde. Et tout ça pour 1 jour. Imaginez une **grève des femmes... reconductible !**

Salaire attaché à la personne : une proposition utopique ?

Petit retour historique sur les paniques morales du patronat...



1864 : abrogation délit de coalition, reconnaissance droit de grève - loi Ollivier 25 mai 1864

1874 : interdiction du travail des enfants -12ans et travail de nuit mineurs - loi 19 mai 1874

1884 : loi autorisant la création des syndicats - loi Waldeck-Rousseau 19 mai 1884

1898 : loi sur les accidents du travail (indemnisation des victimes) - loi 9 avril 1898

1910 : création du code du travail (contrat de travail & salaire) - loi 28 décembre 1910

1936 : généralisation des conventions collectives (+ de 5000 entre 1936-38) - loi 24 juin

1946 : mise en place Régime Général de Sécurité Sociale - lois 22 mai et 30 octobre 1946

1968 : hausse générale des salaires (+10%, et SMIG+35%)- accords Grenelle 25 mai 1968

2023 : mise en place du salaire à la qualification personnelle (attaché à la personne) !

Revendications intermédiaires et immédiates

« Tout niquer, avec méthode » (Frédéric Lordon)

Retraite à 50 ans à 100% du meilleur salaire net pour tou.te.s (6 meilleurs mois, dans le public comme dans le privé), avec suppression de la décote et de la condition d'annuités (de trimestres) ; élargissement des critères de pénibilité.

Réduction du temps de travail subordonné : 1 journée par mois pour délibérer de l'organisation et des finalités du travail, en l'absence de la hiérarchie.

Rétablissement des CHSCT (comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail) et augmentation massive du nombre d'**inspecteurs du travail**.

Titularisation de tous les contractuel·les de la **fonction publique** (20% de l'effectif total des agents publics, dont plus de la moitié en CDD)

Abrogation des réformes **assurance chômage** et retour aux règles de 1979.

Revalorisation de l'ensemble des **salaires** de 10% et ré-indexation sur l'inflation.

Rétablissement des cotisations sociales sur les salaires $\leq 2,5$ Smic et re-fiscalisation des heures supplémentaires.

Fusion des caisses du Régime Général de Sécurité Sociale : mutualisation des risques dans une caisse unique intégrant assurance chômage et autonomie.

Mise en place d'une **Sécurité Sociale de l'Alimentation** pour lutter contre l'écocide et assurer une alimentation de qualité pour tou.te.s.

Renforcement de l'hôpital public : retour à la gestion des hôpitaux par les soignants, suppression de la T2A, recrutement de personnel supplémentaire, revalorisation des salaires, prise en compte de la pénibilité, ouverture d'établissements et de lits.

Socialisation d'EDF-GDF, sortie du marché européen de l'énergie et retour à un tarif réglementé de l'électricité et du gaz.

Application immédiate de l'**égalité salariale entre femmes et hommes** et budget de 2 milliards € pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles.

Création d'un **service public de la petite enfance**, pour un accueil inconditionnel, gratuit et de qualité de tous les enfants (40% des parents d'enfants de moins de 3 ans sont sans solution de garde).

Loi pour la protection du **travail des plateformes** par la présomption de salariat et intégration des **indépendants** au Régime Général.

Retrait de **ParcourSup** et de la réforme sur le lycée professionnel ; investissements massifs dans l'**éducation**, les **universités** et la **recherche**.

Droit à un **logement décent** et adapté pour tout le monde.

Annexe : lutte des classes et guerre des mots

Rhétorique capitaliste, symbole d'une anthropologie pauvre

Insertion vs. Travail

Parler d'insertion sur le marché du travail revient à faire du travail une marchandise (remarchandisation) extérieure aux travailleuses et travailleurs, alors même que ce sont eux (et seulement eux) qui produisent la valeur. Avec l'insertion, on n'accède pas au statut salarial de droit commun (droit au salaire, CDI, code du travail) mais à de la précarité : volontariat, intérim, CDD...

Revenu vs. Salaire

Le salaire a été conquis par la classe ouvrière pour imposer aux capitalistes leurs responsabilités d'employeurs. Tel qu'institué au XX^e siècle, il n'est pas la contrepartie d'un travail concret, mais une abstraction qui permet de s'émanciper de la rémunération à la tâche (à la productivité) ou en fonction des besoins (pouvoir d'achat) : les travailleur-euses sont payé-es pour leur qualification et reçoivent le même salaire chaque mois, quelles que soient les tâches réalisées ou le congé (maladie ou autre). Cette qualification est une arme de classe, négociée à travers des conventions collectives, et non individuellement face à l'employeur.

Revenu différé vs. Salaire continué

Les retraites comme le chômage sont la continuation d'un salaire de référence et non pas la contrepartie de cotisations passées : il n'en est tenu aucun compte dans le calcul des pensions de retraite et des indemnités chômage. La retraite et le chômage sont présentés par les capitalistes comme un différé de cotisations, contre l'institution de travailleuses et travailleurs libéré-es du marché du travail (*i.e.* leur salaire n'est plus lié à leur emploi mais à leur personne) et qui peuvent donc travailler comme ils et elles l'entendent, de manière utile, humaine et écologique.

Valeur Travail vs. Droit au salaire

Selon la vision capitaliste du travail, tout individu est réputé improductif et ne « mérite » salaire qu'après un processus de mise en valeur de capital : il faut « gagner sa vie », « mériter son salaire ». Le droit au salaire renvoie au contraire à une citoyenneté enrichie : en plus du droit de vote (qui nous reconnaît responsables de la chose publique), le droit au salaire nous reconnaît responsables de la production. Et, pour assurer notre souveraineté sur le travail, nous devons être titulaires de notre salaire, et non pas de droits liés à un emploi que l'on peut perdre : ce n'est qu'une fois notre salaire assuré, contre la peur du lendemain, que l'on peut produire de manière responsable.

Abécédaire d'auto-défense

les mots des capitalistes

coût du travail
charges sociales

consommateurs
en insertion
défavorisés
riches
investisseurs

mérite et réussite
ordre (républicain ou public)
violences
prise d'otages
casseurs

croissance
mutinerie et anarchie
dialogue social
réforme
innovation
citoyenneté active

lutter contre le chômage
flexibiliser et libéraliser
être compétitif
efforts
libre concurrence
plan de sauvegarde de l'emploi

les mots des travailleur·euses

salaires
cotisations sociales

travailleur·euses
précaires
exploité·es
exploiteurs
rentiers

injustice et inégalités
répression
manifestation
grève
révolté·es

écocide
autogestion et démocratie
lutte des classes
politique néo-libérale
régression
mise au travail disciplinaire

déréglementer
précariser et déréguler
baisser les salaires
sacrifices
monopoles privés
plan de licenciement

Le propre de la période présente (néolibérale), c'est :
le dévoiement du langage
le retournement du sens des mots
une trahison du réel par le discours

LA GUERRE, C'EST
LA PAIX
LA LIBERTÉ, C'EST
L'ESCLAVAGE
L'IGNORANCE, C'EST
LA FORCE

Pour le salaire à vie

Rejoignez Réseau Salarial !

Une association d'éducation populaire et d'action
autour et au-delà des thèses de **Bernard Friot**,
économiste et sociologue.



<https://www.reseau-salarial.info/adherer/adherer/>



"Ceux qui luttent, ne sont pas sûrs
de gagner, mais ceux qui ne luttent
pas ont déjà perdu."

> Berthold Brecht